



Soutien technique des lacs

Programme Bleu Laurentides
Municipalité de Mille-Isles

Rapport d'activités par Benoit Éthier, agent de liaison
Été 2008

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1. MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES.....	2
2. BIOGRAPHIE DE L'AGENT DE LIAISON – BENOIT ÉTHIER.....	3
3. PLAN D'INTERVENTION : OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	4
3.1 MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES	4
3.1.1 LAC PAUL.....	5
3.1.2 LAC FIDDLER	5
3.1.3 LAC DAÏNAVA	6
3.1.4 LAC MASSIE ET LAC DE LA VIERGE.....	6
3.1.5 LAC ROBERT.....	7
3.1.6 LAC GEORGE	7
3.1.7 LAC TAMARACOUTA.....	7
4. BREF BILAN SUR LES ACTIVITÉS.....	8
4.1 VOLET SENSIBILISATION.....	8
4.1.1 Porte-à-porte de sensibilisation.....	8
4.1.2 Présentation d'un kiosque lors de la journée bleue organisée par la MRC d'Argenteuil.....	9
4.1.3 Organisation de la soirée Mille-Isles, mille lacs.....	9
4.2 VOLET COMMUNICATION.....	10
4.2.1 Visite des lieux et rencontre avec les associations et comités environnementaux des lacs.....	10
4.2.2 Mise sur pied d'une association de lac pour le lac Robert	10
4.2.3 Participation à une table de concertation en compagnie de l'association du lac Daïnova	12
4.2.4 Réalisation de documents de référence pour le lac Robert et le lac Daïnova	12
4.2.5 Réalisation d'un document de bienvenue aux nouveaux résidents.....	13
4.2.6 Réalisation d'un document de suivi des bandes riveraines	13
4.3 VOLET CARACTÉRISATION.....	14
4.3.1 Protocoles de caractérisation de certains lacs	14
5. ATTEINTE DES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET AUTOÉVALUATION.....	15
5.1 FAIRE CONNAÎTRE LE PROJET BLEU LAURENTIDES AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ	15
5.2 SENSIBILISATION AUPRÈS DES RIVERAINS DES BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER (BANDE RIVERAINE, FOSSE SEPTIQUE, UTILISATION DE FERTILISANTS, ETC.).....	16
5.3 CRÉATION DE DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS DE LAC (FIDDLER, ROBERT) ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE LACS EXISTANTES	17
5.4 CARACTÉRISATION DE CERTAINS LACS ET FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES AFIN D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DU RSV-LACS	19
6 CONCLUSION : RECOMMANDATIONS ET SUIVI DU PROJET	20
ANNEXE 1- TABLEAU STATISTIQUE DES ACTIVITÉS.....	22

Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immeubles situés autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé de leur (s) lac (s).

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- 1) Mettre en place un programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire sur les lacs des Laurentides.
- 2) Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. **Municipalité de Mille-Isles**

Mille-Isles est une municipalité faisant partie de la municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

La municipalité a été fondée le 1^{er} juillet 1855, époque où les résidents d'origine irlandaise étaient majoritaires. Aujourd'hui, l'étendue du territoire atteint 59,98 km², pour une population de 1 509 résidents, ce qui représente une densité d'environ 20 habitants par kilomètre carré. Aussi, faut-il mentionner, qu'une importante proportion de la population est saisonnière. Le territoire de la municipalité comporte une vingtaine de lacs dont certains sont artificiels.

2. Biographie de l'agent de liaison – Benoit Éthier

Benoit est diplômé de l'Université de Montréal en anthropologie et en action communautaire. Il possède une expérience de travail dans le milieu communautaire et dans la recherche en sciences sociales. Il débutera en septembre 2008 ses études de maîtrise avec une spécialisation en anthropologie de l'environnement.

Benoit s'intéresse aux rapports qu'entretiennent les communautés humaines avec leur environnement ou leur milieu de vie, à savoir, comment les individus se représentent leur environnement et comment ils interagissent avec lui.

Le poste d'agent de liaison qu'il occupe au sein du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, dans le cadre du programme *Bleu Laurentides*, touche de très près ses intérêts et lui permet de mettre en avant ses aptitudes et ses habiletés. Benoit se sent choyé par le contact privilégié qu'il entretient avec les riverains ainsi que de son rôle d'organisateur d'activités de sensibilisation à l'environnement. Selon lui, les interactions que les gens ont vis-à-vis de leur milieu de vie dépendent largement de la connaissance qu'ils ont de celui-ci.



3. Plan d'intervention : objectifs généraux et objectifs spécifiques

Le plan d'action élaboré de concert par le CRE et la municipalité (*voir annexe 1*) ainsi que le document sur le portrait des lacs (*voir annexe 2*) que j'ai réalisé au début de mon mandat, m'ont permis de mettre sur pied un plan d'intervention pour l'été 2008.

À plus grande échelle, le plan d'intervention oriente les objectifs et activités touchant l'ensemble des riverains de la municipalité de Mille-Isles. Dans des échelles plus restreintes, le plan cible des objectifs et encourage la réalisation d'activités qui sont spécifiques à chacun des lacs et ce, afin de répondre à des problématiques particulières liées à la singularité de chacun d'eux.

3.1 Municipalité de Mille-Isles

Objectif général :

- Amélioration de la santé et du suivi de la santé des lacs présents sur le territoire de la municipalité.

Objectifs spécifiques :

- Faire connaître le projet *Bleu Laurentides* aux citoyens de la municipalité;
- Sensibilisation auprès des riverains des bons comportements à adopter (bande riveraine, fosse septique, utilisation de fertilisants, etc.);
- Création de deux nouvelles associations de lacs (*Fiddler, Robert*);
- Soutenir et relancer les associations de lacs existantes;
- Caractériser certains lacs et former des personnes ressources afin d'assurer la pérennité du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs).

Activités (*voir tableau à l'annexe 3*):

- Publications de capsules d'informations dans le journal local (info Mille-Isles) - (*voir annexe 4*);
- Porte-à-porte de sensibilisation, distribution de dépliants et de capsules d'informations;

- Kiosque de sensibilisation lors de la journée sur les lacs (*Journée bleue*);
- Organisation et réalisation d'une soirée d'information et de formation sur la vie des lacs : *Mille-Isles, mille lacs* (voir l'annexe 4);
- Protocoles de caractérisation sur certains lacs;
- Soirées de formation à la création d'une association de lac;
- Distribution d'arbres;
- Réalisation d'un document pour le suivi des bandes riveraines résidentielles (voir annexe 5);
- Réalisation d'un document de bienvenue aux nouveaux résidents de la municipalité (voir l'annexe 6).
- Réalisation de documents d'informations pour les lacs Daïnova et Robert (voir CD ou documents papiers remis à Monsieur Michel Morin).

3.1.1 LAC PAUL

Objectifs généraux :

- Diminution des effets anthropiques sur la qualité de l'eau;
- Encourager la relance de l'association du lac.

Activités :

- Mesures de transparence et du périphyton (3 demi-journées);
- Porte-à-porte de sensibilisation (4 demi-journées).

3.1.2 LAC FIDDLER

Objectif général :

- Regrouper les riverains sous forme d'association afin qu'ils s'entendent sur un plan d'aménagement et de protection du lac.

Activités :

- Porte-à-porte chez les riverains afin de les renseigner sur le projet *Bleu Laurentides* et sur le programme des associations de lacs (5 demi-journées);

- Prendre les noms et coordonnées des personnes désireuses de s'impliquer dans une association de lac; - *deux personnes seulement semblaient intéressées, mais ne désiraient pas s'y investir;*
- Organiser une soirée d'information et de formation sur la création d'une association de lac (à faire avec les résidents du lac Robert) : *1 seule personne s'est présentée et a quitté avant la fin.*

3.1.3 LAC DAÏNAVA

Objectif général :

- Diminution des effets anthropiques sur la qualité de l'eau du lac en travaillant par exemple à la diminution des dépôts de sédiments.

Activités :

- Se renseigner sur la réglementation proposée par le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) concernant l'exploitation des sablières à proximité des cours d'eau;
- Porte-à-porte de sensibilisation (3 demi-journées);
- Participation à la table de concertation en compagnie des acteurs concernés par la problématique de la sablière (1 demi-journée);
- Élaborer un dossier d'information sur la problématique de la sablière (3 demi-journées).

3.1.4 LAC MASSIE ET LAC DE LA VIERGE

Objectif général :

- Diminuer les impacts de l'eutrophisation des lacs

Activités :

- Étude des impacts possibles des barrages de castor;
- Porte-à-porte de sensibilisation et d'information sur les cyanobactéries (4 demi-journées);
- Contacter l'association du lac de la Vierge afin de mettre fin au déversement des eaux du lac vers le lac Massie.

3.1.5 LAC ROBERT

Objectifs généraux :

- Diminution des effets anthropiques sur la qualité de l'eau du lac;
- Création d'une association de lac;
- Adhésion au *Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs)*.

Activités :

- Étude des impacts possibles des barrages de castor sur le lac;
- Porte-à-porte de sensibilisation (6 demi-journées);
- Prendre les noms et coordonnées des personnes désireuses de s'impliquer dans une association de lac;
- Organiser une soirée d'information et de formation sur la création d'une association de lac (à faire avec les résidents du lac Fiddler);
- Caractérisation de la bande riveraine et de la transparence de l'eau et formation d'au moins un résident (2 demi-journées);
- Réalisation d'un document sur l'état du lac Robert (5 demi-journées).

3.1.6 LAC GEORGE

Objectif général :

- Diminution des effets anthropiques sur la qualité de l'eau du lac.

Activités :

- Porte-à-porte de sensibilisation (3 demi-journées).

3.1.7 LAC TAMARACOUTA

Objectif général :

- Relancer le comité environnemental du lac.

Activités :

- Porte-à-porte de sensibilisation (2 demi-journées);
- Soutien technique lors de la mesure du périphyton (1 demi-journée).

4. Bref bilan sur les activités

4.1 Volet sensibilisation

4.1.1 Porte-à-porte de sensibilisation

Le porte-à-porte demeure un moyen privilégié pour la sensibilisation et pour connaître les questions et inquiétudes des riverains reliées à leur plan d'eau.

Pour les visites, j'ai distribué un document qui comprend une description du projet *Bleu Laurentides*, des capsules de sensibilisation sur les bandes riveraines, sur le niveau de l'eau, sur les barrages de castors ainsi que sur la force et les utilités d'une association de lac. Les documents utilisés viennent du CRE et ont été choisis en convenance avec les besoins perçus.

Afin d'assurer un certain suivi, j'ai utilisé deux modèles de fiches. Une fiche permettant le suivi de l'état des bandes riveraines et des fosses septiques pour plusieurs résidences (*annexe 7*), ainsi qu'une fiche d'observation (*annexe 8*) faisant un résumé de chacune de mes journées de porte-à-porte. Les copies papiers de ces fiches ont été remises à Monsieur Michel Morin (inspecteur de la municipalité).

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : environ 115 heures.

4.1.2 Présentation d'un kiosque lors de la journée bleue organisée par la MRC d'Argenteuil

En prenant connaissance du projet de la MRC d'Argenteuil de réaliser une journée environnementale sur les lacs, j'ai revu mon idée de départ d'organiser un forum municipal pour la santé des lacs pour l'intégrer à la *journée bleue*.

La première rencontre d'organisation a eu lieu le mercredi 25 juin au bureau de la MRC. Cette rencontre nous a permis d'établir une programmation et s'attribuer les tâches.

Mon rôle a consisté principalement à réaliser une ébauche de l'affiche, prendre en compte la liste des pépiniéristes et cibler les entreprises à contacter, faire des invitations personnalisées lors de mes visites terrains et rencontres avec les riverains, présenter un kiosque *Bleu Laurentides* lors de la journée et offrir un soutien technique pour l'aménagement des lieux.

En compagnie de Yann Godbout (coordonnateur du Soutien technique de *Bleu Laurentides*), nous avons, grâce à la présence du kiosque, pu faire connaître le projet *Bleu Laurentides* et offrir des informations relatives à l'amélioration de la qualité de l'eau des lacs.

Nombre d'heures consacrées à cette activité : Environ 20 heures.

4.1.3 Organisation de la soirée *Mille-Isles, mille lacs*

J'ai tenu à organiser une soirée de rencontre d'information, d'échanges et de discussions sur la valeur de nos lacs et sur leur devenir. Cette soirée avait comme objectif de sensibiliser les citoyens de Mille-Isles à l'importance de leurs lacs. La présentation de Monsieur André Hade a été énormément appréciée puisque ce dernier a bien su vulgariser des notions parfois difficiles à comprendre. Les commentaires reçus ont été très positifs et j'ai constaté, au travers de discussions, que

beaucoup de notions ont été assimilées par certaines personnes qui ont dorénavant une nouvelle compréhension des phénomènes environnementaux liés à la vie d'un lac.

Enfin, cette activité a servi en quelque sorte de conclusion à mon été à Mille-Isles. Cette activité a été la seule à avoir intégré dans un seul événement l'ensemble des citoyens de la municipalité.

Nombre d'heures consacrées à cette activité : environ 25 heures

4.2 Volet communication

4.2.1 Visite des lieux et rencontre avec les associations et comités environnementaux des lacs

Les rencontres avec certains membres actifs des associations de lac ou comités d'environnement m'ont permis d'acquérir un important bagage d'informations autant sur le dynamisme propre à chacune des associations, l'état de santé du lac, les suivis réalisés et l'historique du milieu.

Tout au long de mon mandat, j'ai effectué des visites terrains afin d'acquérir des connaissances sur les lacs.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : environ 35 heures.

4.2.2 Mise sur pied d'une association de lac pour le lac Robert

Dès ma première visite au lac Robert, une bonne partie des résidents rencontrés m'ont communiqué leurs craintes vis-à-vis de l'état de leur lac et leur volonté de voir changer les choses. J'ai désiré prendre cette énergie afin de les inciter à la création d'une association de lac. Une première rencontre d'information/formation a été organisée (*voir annexe 9*). J'ai fait appel à Anne Léger, directrice adjointe, du CRE Laurentides, pour l'animation de la soirée.

Lors de la soirée, la salle communautaire de la municipalité a accueilli une trentaine de riverains venus afin de connaître le but de créer une association de lac. La présentation donnée par Madame Léger a été appréciée par la très grande majorité. La période de discussion a permis à certains d'entre eux de faire valoir leurs inquiétudes et opinions par rapport à la situation environnementale du lac Robert. Un noyau d'une dizaine de personnes s'est formé en vue d'une première rencontre visant à établir les bases de l'organisation.

Dix personnes se sont présentées à la rencontre officielle de formation ayant eu lieu le 14 juillet 2008. De ceux-ci, huit ont formé le conseil d'administration (C.A.) provisoire de l'association (*voir les noms et coordonnées en annexe 5*).

Trois autres rencontres ont eu lieu avec les membres du CA provisoire afin d'établir les objectifs de l'association, un modèle d'organisation et un plan d'action (*voir procès verbaux sur CD ou copies papiers remises à Monsieur Michel Morin*). Une assemblée générale est en préparation et devrait être tenue à la fin du mois de septembre 2008.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 50 heures.

4.2.3 Participation à une table de concertation en compagnie de l'association du lac Daïnava

Le lac Daïnava est aux prises avec une problématique environnementale particulière. L'exploitation d'une carrière en amont du lac pourvoit à l'accumulation de sédiments dans le lac. Cette problématique touche également le lac Écho situé plus en aval (*un document faisant état de la situation est disponible sur le CD ou sur papier dont Monsieur Morin a copie.*

J'ai suivi, au courant de l'été, l'avancement de la table de concertation mis sur pied conjointement par l'association du lac Daïnava et Écho. J'ai réalisé un court document de préparation à la table de concertation que j'ai envoyé à Madame Agnès Grondin (MRC d'Argenteuil) et à Madame Anne Léger (CRE Laurentides) afin de les mettre au courant de la situation en vue de leur préparation à une rencontre.

Ma présence dans ce dossier a permis à la fois de suivre l'évolution du dossier et d'en préparer un compte-rendu que j'ai remis à Monsieur Michel Morin et Madame Anne Léger. Une deuxième rencontre est prévue pour la fin du mois de septembre.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 20 heures.

4.2.4 Réalisation de documents de référence pour le lac Robert et le lac Daïnava

Étant donné la consistance des informations recueillies aux lacs Daïnava et Robert, j'ai été amené à synthétiser le tout et à élaborer pour chacun des deux lacs un portrait étoffé de leur situation. Ces documents sont disponibles sur les CD remis au CRE Laurentides et à la municipalité. Monsieur Morin conserve également une version papier de ces documents.

Ces dossiers complètent le portrait des lacs (*voir annexe 2*) que j'ai dressé grâce aux ajouts d'informations recueillies durant l'été.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 35 heures.

4.2.5 Réalisation d'un document de bienvenue aux nouveaux résidents

La réalisation de ce document vient d'une demande faite par Monsieur Morin visant à expliquer les réglementations propres aux bandes riveraines et à l'entretien des fosses septiques (*voir annexe 6*). Puisque ces informations sont synthétisées en une page recto-verso, j'ai inclus sur la feuille certains liens ou ressources auxquelles les gens peuvent se référer afin d'obtenir plus d'informations.

Cette page d'information sera remise automatiquement par l'inspecteur municipal à toutes les personnes aménageant dans la municipalité.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 8 heures.

4.2.6 Réalisation d'un document de suivi des bandes riveraines

Les fiches de suivi des bandes riveraines complétées après chacune de mes visites sur le terrain m'ont permis d'élaborer un document .

Les fiches utilisées avaient pour objectifs d'archiver mes observations terrains concernant les bandes riveraines. Les descriptions physiques de la bande riveraine des diverses propriétés visitées vont d'ailleurs permettent un suivi plus rigoureux des changements attendus chez certains citoyens à court, moyen et long terme.

Le document original se trouve sur le CD dont Monsieur Morin a une copie.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 15 heures.

4.3 Volet caractérisation

4.3.1 Protocoles de caractérisation de certains lacs

J'ai participé à l'application des protocoles de la transparence de l'eau et de périphyton au lac Paul et Tamaracouta en compagnie des comités environnementaux de lacs. Le soutien technique à ces groupes devient essentiel afin de maintenir une rigueur dans la réalisation des protocoles.

À l'aide d'un riverain du lac Robert, j'ai effectué des mesures de la transparence de l'eau ainsi que la caractérisation de la bande riveraine (*voir document du lac Robert disponible sur CD ou copies papiers distribuées à l'association de lac et à Monsieur Morin*). Ces activités ont permis d'impliquer les membres de cette nouvelle association de lac dans le suivi de l'état de santé de leur lac. L'acquisition de connaissances sur les enjeux des milieux lacustres et sur les différents outils de diagnostics disponibles aux associations va conduire cette association à adhérer dans un avenir rapproché au *Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSV-lacs)*.

Durant l'été, j'ai reçu l'invitation de l'association du lac Hugues afin de participer à l'échantillonnage pour l'analyse du phosphore total, de l'oxygène dissous et de la transparence de l'eau du lac. Pour cette activité, j'ai accompagné un technicien biochimiste qui a su m'expliquer certains protocoles d'analyse que je ne connaissais pas.

Nombre d'heures consacrées à cette tâche : Environ 25 heures.

5. Atteinte des objectifs spécifiques et autoévaluation

5.1 Faire connaître le projet *Bleu Laurentides* aux citoyens de la municipalité

Une bonne partie de la population de la municipalité a été mise au courant de ma présence et de l'adhésion du projet *Bleu Laurentides* via le journal local et par la rencontre directe lors des mes visites terrain ou encore lors des activités organisées.

Avant même mon arrivée dans la municipalité, un article dans le journal local a fait une brève présentation du projet en indiquant qu'il y aura un soutien technique au courant de l'été dans la municipalité. En me basant sur un modèle présenté par un autre agent de liaison d'une année antérieure, j'ai fait la distribution d'une courte lettre faisant la présentation du projet *Bleu Laurentides*. Celle-ci était distribuée lors des portes-à-portes et des copies étaient disponibles sur le comptoir du bureau municipal. Un kiosque lors de la *Journée Bleue* a réussi à rejoindre une bonne trentaine de personnes et permis de leur présenter le projet. La soirée *Mille-Isles, mille lacs* et la publication de deux autres articles dans le journal local a permis de donner une certaine visibilité au projet. Certains résidents étaient déjà familiers au projet du fait qu'une agente a œuvré sur le territoire de la municipalité deux ans auparavant.

Malgré tout cela, j'ai l'impression que la description du projet et de ses objectifs n'ont pas été suffisamment compris. Il y a eu de très bons efforts quant à la promotion et la visibilité du projet. Toutefois, j'ai l'impression que pour que les gens apprennent à bien connaître le projet et la mission de *Bleu Laurentides*, on doit penser à une approche à long terme, afin que les gens aient un contact soutenu au travers du temps avec le projet. Il ne s'agit pas nécessairement d'avoir un agent de liaison à l'année dans la municipalité, mais de continuer les efforts entrepris dans la visibilité du projet dans les journaux locaux et dans les événements. Le projet obtiendra une valeur et un poids plus fort dans la mesure où il est compris et apprécié de la population des Laurentides.

5.2 Sensibilisation auprès des riverains des bons comportements à adopter (bande riveraine, fosse septique, utilisation de fertilisants, etc.)

Un peu en continuité avec l'atteinte de l'objectif précédent, je pense qu'au niveau des efforts entrepris pour la sensibilisation et la qualité des informations offertes, l'objectif a été atteint. Les documents d'information distribués lors de porte-à-porte, les capsules d'informations publiées et la disponibilité des ressources au CRE Laurentides ont tous été importantes à la réalisation de cet objectif.

Encore une fois, concrètement, les choses ne s'améliorent pas aussi vite que l'on espère. Malgré la transmission à répétition des informations, les transformations dans les comportements se font très progressivement sur une échelle de temps qui peut être assez long. On peut voir dans certains cas des gens qui attendent que tous leurs voisins aient adopté les changements avant de les entreprendre.

Malgré tout le temps mis dans le porte-à-porte pour la transmission des informations, il a été étonnant de constater à quel point une simple soirée d'information, comme celle de *Mille-Isles, mille lacs*, peut parfois avoir un impact beaucoup plus grand. En effet, d'après les commentaires reçus et en prenant compte des discussions ultérieures tenues par les résidents, j'ai été surpris de voir comment les gens ont su intégrer les informations véhiculées par le spécialiste André Hade. Une partie de la population de Mille-Isles est donc sortie de cette soirée avec un bagage de connaissance important qui, je crois, pourra avoir un effet sur les comportements des gens et améliorer leurs relations avec le milieu lacustre. À mon avis, il serait donc utile de répéter cette expérience dans le futur.

5.3 Création de deux nouvelles associations de lac (Fiddler, Robert) et soutenir les associations de lacs existantes

Un des objectifs du projet *Bleu Laurentides* est d'encourager la création d'associations de lac et de supporter ces dernières grâce à un soutien technique. Cet objectif a pour but de mobiliser les riverains pour l'appropriation et la protection de leur environnement lacustre qui fait partie de leur milieu de vie.

Cette philosophie mise de l'avant par *Bleu Laurentides* est tout à fait progressive, dans le sens où elle tente de briser les barrières de l'individualisme et d'encourager l'organisation collective d'un espace de vie, qui n'est plus simplement individualisé, mais plutôt socialisé.

Entreprendre ces changements sociaux n'est pas facile et certaines associations se voient démobilisées par le retrait de ses membres, de ce travail collectif. Au cours de mon mandat, j'ai désiré établir un contact soutenu avec les associations de lac en prenant le temps de rencontrer certains membres bien impliqués et en participant avec eux à la réalisation de certains protocoles de caractérisation. Ma présence a bien certainement donné un petit coup de pouce à ces associations et aux gens impliqués qui sentaient trouver appui. Pourtant, je consens que certains projets collaboratifs puissent être mis de l'avant afin de relancer les associations et l'implication de ses membres. Je pense, entre autre, à l'organisation d'activités qui auraient pu rassembler l'ensemble des membres des associations du lac Dainava et du lac Paul. Des activités qui auraient pu tisser les liens sociaux et encourager la mobilisation des riverains. Je crois m'être laissé un peu trop tarabiscoté dans un cynisme que partage trop souvent les individus impliqués et découragés du manque de mobilisation des autres membres de leur association.

Au début de mon mandat, j'ai tenu à mettre en application la philosophie de *Bleu Laurentides* et de travailler à la création d'associations de lacs. En prenant connaissance de la situation des lacs Fiddler et Robert, je me suis empressé de faire la promotion de ce projet. J'ai trouvé de la réceptivité auprès des riverains du lac Robert, dont une bonne partie de la population a démontré de l'enthousiasme envers le projet.

Il faut dire qu'il existait déjà une certaine socialisation entre les gens du lac Robert due à un copinage entre voisins.

J'ai mis beaucoup de temps et d'énergie à la réalisation de ce projet. En plus de nombreuses visites sur le terrain, j'ai organisé plusieurs réunions afin de bien faire connaître les objectifs de la création d'une association de lac et d'expliquer, dans la mesure du possible, le modèle d'organisation. Pour les deux premières rencontres, nous avons eu la chance d'accueillir Madame Anne Léger qui, mieux que quiconque aurait pu le faire, a su mettre en valeur la philosophie d'un tel projet et expliquer les étapes et le fonctionnement de sa réalisation. J'espère vraiment une continuité pour l'association du lac Robert, dont les résidents démontrent un intérêt important pour le projet. Je souhaite également qu'ils soient en mesure de trouver appui au CRE Laurentides afin que le projet démarre du bon pied.

Malheureusement, il n'y a pas eu de création d'association pour le lac Fiddler. La tentative amorcée dès 2006 par *Bleu Laurentides* n'a pas porté fruit cette année encore. Lors de mes visites terrains, je n'ai pu être en mesure de mobiliser la gente du milieu. Ayant cru, en début de mandat, que la mobilisation citoyenne opposée au projet immobilier du *Fiddler lake resort* aurait pu se prêter à la réalisation d'une association de lac, j'ai dû me résigner, cette population ne désirant pas s'engager dans un processus plus large et peut-être, justement, plus engageant. Étant donné que l'occupation est plutôt saisonnière et qu'il n'y a pas de problèmes environnementaux majeurs au lac, cela peut possiblement expliquer le manque de mobilisation citoyenne de ce milieu à se regrouper en association de lac.

Finalement, je crois que la transmission de la philosophie que tente de partager *Bleu Laurentides* se fait petit à petit et gagne à ce que l'on continue à y travailler.

5.4 Caractérisation de certains lacs et formation de personnes ressources afin d'assurer la pérennité du RSV-lacs

Mon rôle en tant qu'agent de liaison est d'offrir un soutien technique aux riverains et associations de lacs entreprenant les protocoles de caractérisation inclus dans le *Réseau de surveillance volontaire des lac (RSV-lacs)s*. À cet effet, j'ai œuvré aux côtés du comité environnemental du lac Paul, du lac Hugues et du lac Tamaracouta afin d'offrir ce service. Ce projet encourage les comités environnementaux à effectuer ces tâches. Cet exercice m'a également donné une expérience importante qui m'a permis de mieux faire la promotion de ce programme et d'expliquer convenablement son fonctionnement aux riverains des autres lacs.

À la fin de l'été, j'ai donc exercé deux des protocoles avec un riverain du lac Robert afin de les lui enseigner. Malheureusement, je ne crois pas avoir mis assez de temps à cet effet et j'aurais aimé aller plus loin dans la transmission des connaissances pour la réalisation du *RSV-lacs*. J'aurais dû entamer plus tôt les démarches en ce sens. Pour ce faire, il aurait été préférable que j'expérimente les protocoles dès le début de mon mandat pour parfaire ma formation préalable. La caractérisation réalisée au lac Hugues en compagnie d'un spécialiste a été pour moi une formation importante que j'ai pu transmettre par la suite. Je pense que ce type de formation devrait être tenue plus tôt dans l'été.

6 Conclusion : Recommandations et suivi du projet

Pour conclure, il me semble qu'au travers des activités réalisées, la majorité des objectifs spécifiques du projet ont été atteints. Ces objectifs ont été élaborés afin de répondre à l'objectif principal qui se voulait être : l'amélioration de la santé et du suivi de la santé des lacs présents dans le territoire de la municipalité de Mille-Isles. Ce dernier se veut très large, mais demeure la mission première de *Bleu Laurentides* à une échelle régionale.

Des avancés progressives se font au travers du temps et j'espère sincèrement que les efforts mis dans mon travail ont favorisé cette progression. Il est évident que la mission de *Bleu Laurentides* aura toujours raison d'être et qu'un travail continu devra être fait pour y répondre.

Tout comme la santé des lacs, le projet lui-même est amené à s'améliorer grâce au travail de chaque personne s'y impliquant. C'est dans cette optique que j'offre deux recommandations qui s'intègrent dans mon bilan de mandat.

D'abord, je crois qu'un plan d'action sur plusieurs années devrait être élaboré dans certains cas. Celui-ci pourrait être établi pour des municipalités ou encore des MRC (comme pour le cas d'Argenteuil). Cet outil permettrait d'avoir une vision à plus long terme et de cibler des étapes concrètes à réaliser années après années. Le plan d'action serait alors mieux préparé et comprendrait des objectifs et des activités plus précises.

En second lieu, un support pour la formation des protocoles de caractérisation est, à mon avis, nécessaire. La journée passée au lac Hugues pour la caractérisation de plusieurs protocoles en compagnie d'un spécialiste m'a vraiment été utile et je crois qu'un tel soutien devrait être disponible pour les agents de liaison du projet *Bleu Laurentides* dès le mois de juin.

Je pense que ces recommandations peuvent être utiles à l'atteinte des objectifs de *Bleu Laurentides* et à l'amélioration du travail des agents de liaison. Je crois en la continuité du projet et je pense que *Bleu Laurentides* gagne à se munir d'outils organisationnels pouvant mener à sa pérennité.

Annexe 1 - Tableau statistique des activités

Tableau statistique des activités réalisées à la municipalité de Mille-Isles

Activité	Nombre de personnes touchées	Nombre d'heures consacrées
Visite des lieux		Environ 20 heures
Rencontre avec les associations et comités de lac	Environ quinze personnes	Environ 15 heures
Porte-à-porte de sensibilisation	Environ 150 résidences	Environ 115 heures
Protocoles de caractérisation – lac Paul, lac Robert, lac Tamaracouta, lac Hugues		Environ 25 heures
Kiosque – journée environnementale	Environ trente personnes	Environ 20 heures
Conférence <i>Mille-Isles, mille lacs</i>	Environ trente personnes	Environ 25 heures
Création d'une association de lac – lac Robert	Environ 80 résidences	Environ 50 heures
Distribution d'arbres	Environ 50 familles	Environ 4 heures
Table de concertation – lac Daïnava		Environ 20 heures
Document de référence pour le lac Robert et le lac Daïnava		Environ 35 heures
Documentation pour le suivi des bandes riveraines résidentielles		Environ 15 heures
Document de bienvenue pour les nouveaux résidents		Environ 8 heures